

**COMITE DE QUARTIER « MIRABEL LYAUTEY »
4 Novembre 2020**

VIE QUOTIDIENNE

1 - Rond-point de la Belle Agathoise – Stationnement gênant des commerçants :

Les jeudis, journée de marché, les commerçants qui exposent, stationnent leur véhicule sur la route, bloquant la voie de circulation du rond-point de la Belle Agathoise.

Il en résulte des ralentissements, voire des bouchons bloquant la circulation largement au-delà du pont des Maréchaux.

A défaut d'obtenir le stationnement de ces véhicules ailleurs comme auparavant, une amélioration du flux pourrait être obtenue par :

- une signalisation en amont annonçant la gêne,
- la présence d'agents organisant le flot (policiers municipaux ASVP) ?

Réponse :

- les doléances relatives au stationnement des véhicules des exposants rond-point de la belle agathoise, ont été transmises pour application au poste de police du centre-ville et au service des droits de places.

- une signalisation sera mise en place.

2 - Réalisation du panneau « STOP » Rue Pierre Paul Riquet :

La bande blanche du panneau « Stop » de la rue Paul Riquet donnant sur celle de Chiminie, telle que réalisée, conduit les véhicules à s'avancer sensiblement au-delà de celle-ci pour bénéficier d'une bonne visibilité sur les véhicules, surtout ceux venant de la gauche. La sécurité routière apparaît entachée.

A défaut de modifier l'implantation de cette signalisation, pourrait-on installer un miroir orienté vers le rond-point du Souvenir Français ?

Réponse :

Un miroir a été positionné.

3 - Déploiement de la fibre sur Agde – Fiabilité de l'opérateur SFR /

Le déploiement de la fibre sur la ville d'Agde par l'opérateur SFR a été régulièrement décrit par la mairie durant les réunions de comité de quartier durant le dernier cycle.

Celui-ci n'a pas été réalisé, dupant les clients de la ville. La desserte urbaine est censée être déployée, mais en fait n'est pas alimentée. Censée être active au printemps, le rédacteur n'a pas agréé l'invitation écrite de se raccorder à leur fibre, préférant un autre opérateur. Ses techniciens déplacés plusieurs fois depuis début août ont dû constater, tant au niveau des boîtiers de raccordement, qu'à celui d'un répartiteur en ville, l'absence d'alimentation par SFR. Le site national de l'opérateur du rédacteur lui a communiqué le mois dernier que les difficultés de raccordement étaient liées à «...des travaux incombant à l'opérateur du réseau ». Précision lui a été donnée que le réseau pourrait être activé pour le 28/10/2020.

La boutique SFR d'Agde contactée par le rédacteur à 2 reprises, chaque fois reçu par une hôtesse qui a réagi comme suit :

- 1 fois avec un air absent presque désobligeant, mais reconnaissant seulement que les réclamations étaient nombreuses,
- 1 fois qui insistait qu'ils n'étaient que commerciaux et pas techniciens. Il n'a pas été facile de lui faire reconnaître que SFR était la même société pour les commerciaux et les techniciens. Elle a assuré qu'elle ferait remonter l'information à sa hiérarchie.

Cette difficulté, réputée sur la commune a fait l'objet d'un article sur le Midi-Libre du 26/08/2020 : « Agde : rue Mermoz, fibre et haut débit ont des ratés ».

Est-il possible de connaître la situation de SFR sur la commune et sa fiabilité pour la fibre ?

Réponse :

Les éléments de réponse seront apportés dans la partie Grands Travaux.

4 - Le passage sous le pont SNCF n'a pas été nettoyé depuis l'an dernier

Réponse :

Il est à noter qu'un agent d'entretien d'infrastructure est affecté à la semaine sur les secteurs de la rue Barthélémy Rigal et au passage sous le pont SNCF. A l'avenir, une attention toute particulière sera apportée sur ces 2 endroits précisément.

Les services de la ville débroussailleront cet espace vert.

5 - Il y a dans ce passage un figuier sauvage qui va menacer le muret d'un jardin (sous le pont SNCF)

Réponse :

Une action sera réalisée.

6 - Demander si la pose pour l'enclos des poubelles en toujours prévue (Chemin des 7 Fonts).

Réponse :

L'enclos n'est pas nécessaire, les conteneurs doivent être rentrés le soir et l'emprise au sol serait trop importante et supprimerait l'espace pour le passage des piétons.

Les services du SICTOM ramèneront les conteneurs aux propriétaires en leur rappelant le règlement.

7 - Est-il possible de remettre en fonction l'arrêt bus qui avait été supprimé pour modification de la ligne 1.

L'arrêt le plus proche étant « **la mairie** » ou encore la rue de Sète.

A noter qu'il y a encore un immeuble en construction et que sans voiture nous sommes bien isolés.

Réponse :

L'arrêt en question n'est plus desservi depuis 2014. Il fait suite aux nombreuses restructurations de la ligne 1 dans le but de la rendre plus attractive et plus fréquentée. La ligne 1, au début de la mise en place des services de transports urbains réguliers en 2010, était en effet une ligne assez longue, peu attractive et peu fréquentée. Elle a subi plusieurs modifications qui ont abouti au tracé actuel mis en place en 2018.

L'arrêt le plus proche du domicile de cette personne est l'arrêt « les garrigues » situé route de Sète, derrière Intermarché (environ 500 m, soit 6 minutes de marche), desservi par la ligne 4 qui relie le Cap d'Agde à la gare SNCF.

Nous continuons de travailler sur l'optimisation de cette ligne, mais nous ne pouvons, à l'heure actuelle, nous prononcer sur son devenir.

8 - Mettre deux "STOP" dans la rue Alsace Lorraine à hauteur de la rue de l'Infanterie de Marine, l'un dans le sens Mairie-voie ferré et l'autre dans le sens voie ferré-Mairie. Cette sortie est très dangereuse, pratiquement sans visibilité malgré le miroir et les automobilistes roulent à très vive allure.

Réponse :

La mise en place des deux STOP n'est pas appropriée. Une consultation sera mise en place pour proposer la mise en sens unique sur une portion de la rue de l'Infanterie de Marine (direction Rue des Rocs).

9 - Refaire l'enrobé dans la **rue de l'Infanterie de Marine** qui est en très mauvais état et qui se dégrade continuellement.

Réponse :

Une étude sera réalisée et sera soumise à l'arbitrage pour le budget 2022.

10 - Il y a quatre ou cinq voitures «tampon» sur le **parking du Moulin des Evêques**, celles-ci prennent de la place surtout les jeudis jour de marché. Concernant les espaces verts impasse Barbes la bignone n'est plus entretenue 2 fois par an comme avant mais seulement une fois.

Réponse :

- Le service de la Police Municipale va faire un recensement des véhicules sur ce parking ; il sera effectué le soir afin de vérifier si ce sont bien des véhicules tampon.

(Observation : le parking est très grand et rarement rempli en cette période, même le jeudi)

- L'entretien est effectué en fonction du développement de la végétation.

11 - Gros problème de collecte des déchets à l'angle de la **rue des Barris** et de la **rue Mirabeau** (signalé au Sictom). Le dépôt de déchets "sauvages" sur le petit parking, ou sur le trottoir, rue des Barris, face à la résidence « Le parc d'Athéna ».



Réponse :

La mise en place de deux caches conteneurs va nous permettre de mettre en place des conteneurs collectifs et de retirer tous les bacs individuels qui traînent un peu partout sur la voie publique et qui engendrent des dépôts

divers et variés en permanence. (la configuration des logements ne permet pas de stockage dans le domaine privé).

12 - Problème récurrent de collecte des déchets à l'angle de la rue Mont-Saint-Loup et de la rue Châteaudun.



Réponse :

Nous attendons la mise en place d'un cache conteneur pour mettre en place un conteneur collectif à demeure pour des logements qui n'ont pas de conteneurs et qui jettent à même le sol.

13 - Problèmes récurrents de dépôt d'ordures Impasse Barbès, apparemment maintes fois signalées à la Mairie qui a renvoyée vers le Sictom qui a renvoyé à la brigade de l'environnement... mais les dépôts sont toujours là.

Réponse :

Les services du SICTOM ont effectué à plusieurs reprises des roulages de conteneurs qui restaient à demeure sur la voie publique. Des flyers ont été distribués rappelant les consignes relatives à l'utilisation des conteneurs tant sur l'impasse que sur la rue Barbès. Un sac d'ordure ménagère est régulièrement déposé à même le sol au point de collecte mais nous n'arrivons pas à identifier la personne. La Brigade Environnement a effectivement pris le relai, elle a verbalisé certains usagers qui laissaient leurs bacs dehors mais pas l'irrespectueux qui dépose au sol. Nous avons prévu d'enquêter dans la rue de Montée de Joly afin de vérifier si le logement qui a aussi une entrée dans l'impasse Barbès est bien doté de conteneurs. A suivre...

14 - Problème récurrent de collecte des déchets sur le parking de la grande résidence rue Châteaudun (juste avant le local de la Croix rouge).

Réponse :

Nous attendons la réalisation d'une dalle ou d'un aménagement de la voirie dans la rue du Châteaudun afin de positionner des points d'apport volontaires pour les ordures ménagères et sélectifs qui permettront de retirer tous les bacs roulants de ce secteur à demeure sur le domaine public et ainsi de rattacher les habitants de la résidence du Châteaudun mais aussi des commerces de ce secteur aux points d'apports volontaires. Les dépenses supplémentaires de collecte et l'achat des PAV ont été prévues pour nous sur le budget 2020.

15 - Le croisement de la rue Châteaudun et de l'avenue du Général de Gaulle, qui malgré le changement de sens de circulation, reste dangereux pour les piétons comme pour les automobilistes. Des plots ont été placés au milieu de la route pour empêcher les voitures arrivant du commissariat de tourner à gauche, mais les plots ne sont pas assez nombreux. Nombreuses sont les voitures qui font des zigzags sur la route pour passer en force quand même, mettant en danger les piétons comme les autres automobilistes.

Réponse :

Des plots seront rajoutés pour optimiser le dispositif.

16 - Le manque de signalisation devant l'école Anatole France, Avenue du 11 Novembre, et par conséquent un passage clouté très peu respecté : peut-on imaginer plus de panneaux annonçant l'école et peut-être un panneau qui enregistre la vitesse des voitures un peu avant pour les faire ralentir ?

Réponse :

La signalisation sera renforcée.

17 - Un problème de planning de nettoyage inexistant de la Rue Barthélémy Rigal : cette rue n'est jamais nettoyée, sauf si les riverains en font la demande. J'habite cette rue, et je suis forcée tous les mois d'envoyer un message à la médiatrice de la gestion urbaine pour qu'elle demande à faire nettoyer la rue. Ce qui est tout de même inadmissible. Et c'est la même chose pour le parking derrière, qui donne Rue des Barris - c'est un de mes voisins qui est obligé de demander le nettoyage à chaque fois ! C'est pourtant un quartier habité toute l'année par des propriétaires agathois de longue date, et très fréquenté le jeudi (été comme hiver).



Réponse :

Il est à noter qu'un agent d'entretien d'infrastructure est affecté à la semaine sur les secteurs de la rue Barthélémy Rigal et au passage sous le pont SNCF.

A l'avenir, une attention toute particulière sera apportée sur ces 2 endroits précisément.

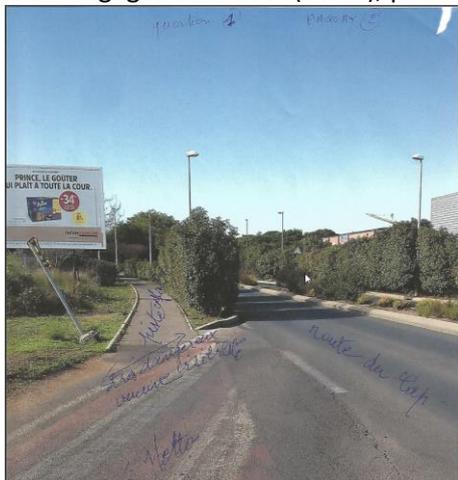


18 - Enfin, les habitants demandent des explications concrètes sur leurs factures d'eau qui ne cessent d'augmenter, et réclament moins de tolérance devant les incivismes du quotidien.

Réponse :

Le responsable du service Eau et Assainissement va contacter la personne qui souhaite ces renseignements.

19 – Elagage des arbres (netto), piste cyclable (remis photo à M CARRE le 17 décembre 2019) photo 2&3



Réponse :

Une taille va être effectuée pour mettre en sécurité l'entrée sur le parking.

20 – Sur le Chemin des 7 Fonts a été faite mais oublié le cassis ou dos d'âne voir le panneau à l'emplacement personne respecte le 30 autorisé

Réponse :

Le dos d'âne sera repositionné.

21 – Chemin des 7 Fonts au numéro 26, l'avancée pour entrer dans son garage empiète le trottoir) (remis photo à M CARRE le 17 décembre 2019)



Réponse :

La pente sera radoucie.

22 – Peindre le passage piéton au niveau du n°28 en face voir conteneur ou auto collant lumineux sur la poubelle.

Réponse :

La création du passage piéton ne peut pas être positionné, trop dangereux.

B) GRANDS TRAVAUX :

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE

La Ville d'Agde a été identifiée par l'Etat comme une zone AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement) dans le cadre du programme national France très haut débit. Cela signifie que des opérateurs privés ont exprimé leur intention de déployer le très haut débit sur la commune.

Le réseau très haut débit installé par l'opérateur retenu par l'Etat pour cet appel à projet correspond à un réseau mutualisé qui pourra être utilisé par l'ensemble des opérateurs.

L'état d'avancement, au 31 octobre, du déploiement de la fibre par SFR-Ftth (opérateur retenu par l'Etat pour la mise en place du réseau mutualisé) est le suivant :

- Nombre total de prises à déployer : 48 794.
- Nombre de prises commercialisables : 38 295 soit 78,5 % du total de prises.
- Nombre de prises en cours de déploiement : 4 013 soit 8,2 % du total de prises.
- Nombre de prises en projet : 6 486 (dont 2 404 en copropriété) soit 13,3 % du total de prises.
- Prises à déployer : nombre total de logements ou de locaux identifiés sur la commune et pouvant faire l'objet d'une offre fibre.
- Prises commercialisables : prises raccordées pouvant bénéficier d'une offre de raccordement par un fournisseur d'accès.
- Prises en cours de déploiement : travaux de raccordement en cours de réalisation.
- Prises en projet : les travaux de raccordement ne sont pas encore programmés.

L'objectif qui a été donné, par l'Etat, à l'opérateur est un raccordement de la quasi-totalité de la commune pour la fin de l'année à l'exception des logements raccordables sur demande.

Les quatre gros opérateurs du marché (Orange, SFR, Bouygues Télécom et Free) proposent des offres commerciales de raccordement à la fibre.

Le suivi du déploiement de la fibre sur la commune est consultable sur le site internet développé par l'Autorité de régulation des communications et des Postes à l'adresse suivante : cartefibre.arcep.fr.

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT « ENTRETIEN DES VOIRIES & VOIES DOUCES »

Comme chaque année, la ville investit dans son patrimoine routier sur de l'entretien de voiries.

Ce sont près de 180 km (630 000m²) de voirie inter urbaine qui sont concernés auquel s'ajoute autant de voies piétonnes.

Pour maintenir un réseau routier sécurisé et de qualité, ce sont près d'1 500 000 € qui sont investis annuellement dans les différents quartiers.

L'arbitrage des investissements et donc des voiries se fait au travers d'une visite de terrain ou de Numéros verts.

En découle une analyse technique (structure, réseaux, trafic..) permettant de conforter les procédures de réfections et définir les coûts des travaux.

Cette année, sur le quartier « Mirabel - Lyautey », les rues suivantes ont été retenues :

- Rue Georges Bizet
- Rue de l'Armée d'Afrique
- Rue des Conscrits
- Impasse des Rocs

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT « ENTRETIEN DES BATIMENTS »

En termes de patrimoine bâti communal, la Ville d'Agde possède environ 400 bâtiments, de toutes natures confondues, (sportif, scolaire, culturel, sécurité, ...) représentant environ 145 000m² de surface de plancher (SDP). Soit l'équivalent de 30 TERRAINS DE FOOT environ.

Parmi ces bâtiments, 120 sont des Etablissements Recevant du Public (ERP), nécessitant un entretien régulier et placés sous la responsabilité de la Direction Architecture et Bâtiments (DAB).

En dehors des opérations spécifiques (poste de police ou centre des congrès par exemple), le budget alloué chaque année pour l'entretien, la mise en conformité ou l'amélioration de ces bâtiments est en moyenne de 800 000.00 €.

Enfin, dans la priorité de nos opérations, nous apportons une attention particulière "au soutien à la rénovation énergétique" et aux économies financières engendrées."

Par exemple, les travaux significatifs pour 2020 ont été, tous secteurs confondus :

- La rénovation complète de l'isolation et de la façade de l'école d'Anatole France (+ de 100 000€)
- Le remplacement de l'intégralité du chauffage (140 unités) du Bâtiment E de l'espace Mirabel (+ de 140 000€)
- La 4e tranche du remplacement des menuiseries de Jules Ferry (+ de 60 000€) pour un coût total de 350 000€ avec une fin d'opération en 2021.
- La 4e tranche de mise en accessibilité des ERP (250 000€) pour un coût total de 2 000 000€ avec une fin d'opération en 2023.

PROJET FDI HABITAT RUE CAMERONE ET RUE CHARLES GOUNOD

Suite à une DIA reçue par la Commune, l'E.P.F a préempté un terrain, pour une superficie d'environ 1445 m² située rue de Camerone, FDI HABITAT a signifié son intention de mener un projet de logements sociaux.

L'architecte porteur du projet, Philippe ESCAMEZ devrait déposer prochainement un permis de construire pour la réalisation de 10 logements de type maisons collées R+1. Les travaux devraient débuter dans le courant du 2ème semestre 2021.

CHATEAU LAURENS - État des travaux 1er septembre 2020

. *Petits appartements et serre hydroélectrique : restaurés à 80 %:*

- Les éléments suivants ont été reposés : perron, balustres, plancher/parquet, menuiseries (fer et bois), lambris, grands vitraux, plafond (grand dessin plafonnant de Louis Anquetin).
- Textiles en cours de restauration et de re-colorisation.
- Papiers peints du couloir, à motifs unis ou à la « Klimt » reposés.
- Salle de bain entièrement restaurée : mosaïque du pavement, céramique murale, vitrail et boiserie). En attente : repose du meuble de toilette recréé à l'identique sur la base des dessins d'origine.
- Jardin d'hiver faisant serre attenant restauré ; en attente, luminaires et quelques céramiques intérieures.
- Serre hydroélectrique (hors mécanisme) restaurée ; en cours de réalisation : la restauration des murs de soutènement et leurs enduits (enduit simple, ou enduit à pierre vue, qui conserve la pierre de basalte en apparent).

. *Corps Nord (côté voie ferrée) : restaurés à 90 %*

notamment la serre, les écuries et la grange, futur atelier pédagogique.

. Corps central restauré à 80 % :

- Grandes terrasses-toitures restaurées (balustres, corniches, mise en peinture etc.) Repose des dalles sur plots des terrasses début octobre 2020.
- Verrière supérieure en forme de temple égyptien restaurée, avec ses vitrages et ferronneries, redonnant à l'élévation de l'atrium toute sa lumière naturelle.
- Péristyle (colonnade d'entrée) ; après la restauration de la colonnade et des maçonneries, la mosaïque a été restaurée et les peintures murales sont en cours de restauration, avec ses dorures et sa polychromie d'origine.

. La restauration des décors intérieurs se poursuivent

- Fumoir restauré avec ses peintures murales à 95%, en attente la pose des textiles des soubassements.
- Salon mauresque, restauré à 95 %, en attente dorure.
- Salle à manger restaurée à 80 %, en attente du plafond peint.
- Escalier restauré à 90 %, en attente réintégration de la scène de paysage.
- Traitement des luminaires en cours.
- Repose des peintures sur papier des chambres hautes effectuée.
- Laboratoire, restauré à 90% avec la pose de verrières et stuc refaits, peintures murales en cours.
- Chambres du bas : pose du parquet effectuée.

Présents :

M FREY, M BENTAJOU, M. SAIGNES, M DUBOIS, M SABLAIROLES, M RUIZ, M LOPEZ, M VALADIER.

Représentants du comité de quartier :

M CARRE, M THEVENARD.